

Etude du Rapport Annuel du Délégué (RAD) de Véolia 2016 CCSPL de Joué-lès-Tours du 20 octobre 2017

Table des matières

1) Remarques générales :.....	1
1.1) Ce RAD est le dernier spécifiquement destiné à la Ville de Joué.....	1
1.2) Le rapport VEOLIA 2016 n'est pas le rapport de fin de contrat.....	2
2) Commentaires par page du rapport d'activité Véolia 2016.....	2
2.1) Page 19-20 : Indicateurs.....	2
2.2) Page 22 : prix de l'eau.....	3
2.3) Page 24-25: Nombre d'abonnés- Impayés page 27.....	3
2.4) Inventaire des biens p 40 et 41.....	4
2.5) Pertes en eau p 66.....	4
2.6) Indicateurs de suivi du patrimoine : le réseau page 42.....	4
2.7) Les compteurs p 49.....	4
2.8) Qualité de l'eau P 54 à 69.....	4
2.9) Production d'eau P60 à 70.....	5
2.10) Propositions d'amélioration du patrimoine p 76 et 77.....	6
2.11) Page 92: Bilan énergétique.....	6
3)- Étude du Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE).....	8
4) Conclusion :.....	9
5) Extrait de l'étude de factures d'eau potable réalisée sur les communes de TOUR(S)PLUS en septembre 2017 pour Joué-lès-Tours (Véolia).....	12

1) Remarques générales :

1.1) Ce RAD est le dernier spécifiquement destiné à la Ville de Joué.

La prochaine CCSPL de Joué en 2018 aura à étudier le rapport fourni à TOURS-METROPOLE.

L'article D2224 du CGCT dispose : *Le conseil municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale est destinataire du rapport annuel adopté par cet établissement.*

Dans chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement ou de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés à un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale, le maire présente au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le ou les rapports annuels qu'il aura reçus du ou des établissements publics de coopération intercommunale ci-dessus mentionnés. Il indique, dans une note liminaire :

– la nature exacte du service assuré par ce ou ces établissements publics de coopération

intercommunale et, le cas échéant, ce qui relève de la gestion directe de la commune concernée ;
– *le prix total de l'eau et ses différentes composantes, en utilisant les indicateurs mentionnés aux annexes V et VI du présent code.*

– le prix total de la prévention et de la gestion des déchets et ses différentes composantes, et son financement, en utilisant les indicateurs mentionnés à l'annexe XIII.

Ces rapports sont, le cas échéant, présentés dans les mêmes délais à la commission consultative des services publics locaux prévue à l'article [L. 1413-1](#)

1.2) Le rapport VEOLIA 2016 n'est pas le rapport de fin de contrat

Ce rapport 2016 est le dernier de la DSP 1990/2016. Selon nous, il devrait être complété par un rapport d'exécution des « charges de renouvellement et de grosses réparations à caractère patrimonial », par un « inventaire détaillé du patrimoine du délégant » et par un comparatif entre le programme de travaux prévisionnels et leur exécution.

La loi a donc créé des obligations au délégataire en fin de contrat :

- sur le programme de travaux ;

Article L2224-11-3 : Lorsque le contrat de délégation d'un service public d'eau ou d'assainissement met à la charge du délégataire des renouvellements et des grosses réparations à caractère patrimonial, un programme prévisionnel de travaux lui est annexé. Ce programme comporte une estimation des dépenses. Le délégataire rend compte chaque année de son exécution dans le rapport prévu à l'article L. 1411-3.

- sur le reversement au budget annexe communal du montant des travaux non exécutés et sur les documents à remettre à la Ville:

Article L2224-11-4 : Le contrat de délégation de service public d'eau ou d'assainissement impose au délégataire, d'une part, l'établissement en fin de contrat d'un inventaire détaillé du patrimoine du délégant, d'autre part, sans préjudice des autres sanctions prévues au contrat, le versement au budget de l'eau potable ou de l'assainissement du délégant d'une somme correspondant au montant des travaux stipulés au programme prévisionnel mentionné à l'article L. 2224-11-3 et non exécutés.

Nous pensons que le renouvellement de la DSP à Véolia au Conseil Municipal du 4 juillet 2016 n'exonère pas VEOLIA de cette obligation.

2) Commentaires par page du rapport d'activité Véolia 2016

2.1) Page 19-20 : Indicateurs

Prix du service : la baisse est pour 2017 et non 2016 !

Indice de connaissance du réseau : en nette amélioration sans doute dû à la réalisation du schéma de distribution de l'eau

Rendement du réseau en baisse.

En page 20, il manque les indicateurs de l'année 2015 pour comparer.

Il faut se référer aux tableaux des pages 5 pour les volumes et 6 pour les réseaux.

2.2) Page 22 : prix de l'eau

Le prix de l'eau baisse en 2017. le tarif annoncé par Véolia pour 120m³ est une moyenne. Pourquoi ne pas indiquer chaque tranche et chaque tarif ?

On est surpris par la variation de la redevance sur la « Préservation des ressources » qui, selon l'agence de l'eau, dépend de chaque collectivité. Elle passe selon Véolia de 0,035 en 2015 à 0,0210€/m³ en 2016.

En fait le montant indiqué sur les factures change souvent :

13/05/2016 : 0,0210

17/11/2015 : 0,0350

15/05/2015 : 0,0350

nov 2014 : ?

20/05/2014 : 0,0330

18/11/2013 : 0,0270

22/05/2013 : 0,0270

21/11/2012 : 0,0490

Voici ce que Sylvie Capelle de EJT nous a retransmis :

« j'ai eu mardi 5/9 une personne qui m'a donné quelques précisions sur les redevances de l'agence Loire Bretagne :

** lutte contre la pollution : dûe par toutes les personnes distribuées en eau potable*

** modernisation des réseaux : dûe par les personnes raccordées à l'assainissement collectif*

Le taux est voté par le CA de l'agence Loire Bretagne ; le taux est le même pour les communes d'Indre & Loire sauf dans l'ouest de l'I & L qui est une zone majorée (limitrophes 49 et 72).

** préservation des ressources en eau : dûe si on prélève pour alimenter les habitants. Le taux est votée par le CA de l'agence Loire Bretagne. Il est multiplié par le nombre de m³ prélevés annuellement (relevé des compteurs qui ont prélevé l'eau dans les puits ou stations). La déclaration de 2017 est faite en mars 2018. Le taux est recalculé par les collectivités = montant facturé aux abonnés divisé par le montant payé auprès de l'agence Loire Bretagne. Le taux devrait être le même pour tous les habitants d'une même commune, mais quand Véolia facture aux usagers ils peuvent le faire sur une estimation (facture émise auprès de l'usager au cours du 1er trimestre de l'année) ou sur un chiffre réel calculé (à partir d'avril).*

Joué les Tours a six endroits de prélèvement dont un en non majoré (0.034 nappe alluviale) et cinq en majoré (0.0432 nappe profonde) mais on prend 0.432.

Sylvie C.

2.3) Page 24-25: Nombre d'abonnés- Impayés page 27

- Nombre d'abonnés 15706 dont 15565 sur Joué.

- les taux de résiliation 9,71 % et de mutation 10,25 % démontrent qu'il y a de nombreux déménagements. Il en résulte un gain pour VEOLIA :

- chiffre d'affaire abonnement (page82) : 11200459€ en 2016 (1154836€ en 2015)

- montant abonnement 2016 : 57,80 (57,11€ en 2015)

- Nombre abonnements facturés (calcul à partir des chiffres de la page 82): 19385 en 2016 (20251 abonnements en 2016)

Les rappels s'élèvent à 10,74 %! Véolia donne un délais de paiement de 15 jours, Tours donne 6 semaines, ST Cyr 3,5 semaines.

Les impayés 2015 étaient très faibles : 3974€ pour un chiffre d'affaire de 3942228€. En 2016, ils auraient explosé à 53150€. Au CARE, page 80, les pertes sur créances irrécouvrables passent de 51k€ en 2015 à 25K€ en 2016. Ne s'agit-il pas d'une erreur de Véolia ?

2.4) Inventaire des biens p 40 et 41,

Peu de changement par rapport à 2015. La capacité de production serait de 19400m³, contre 21400M²/jour en 2015 pour une conso moyenne de 6500M²/jour
On retrouve nos 217 Km de canalisation de distribution et 56km de canalisations de branchements. Les compteurs sont toujours des biens de reprise alors qu'ils devraient être des biens de retour (cf lettre du Préfet à EJT du 25/10/2016 et jugement du TA de Marseille du 22 juin 2017).

2.5) Pertes en eau p 66

Le rendement était de 82,9 % en 2015, 82,2 % en 2014 et 83,04 % en 2012. Il est de 77,9 % en 2016. C'est médiocre !

Signalons que le nouveau contrat prévoit une sectorisation du réseau pour mieux connaître les lieux des fuites.

2.6) Indicateurs de suivi du patrimoine : le réseau page 42

Renouvellement des réseaux en 2016 : rien par Véolia, 1366ml par Ville (150ml faits par Véolia et 752ml faits par la Ville en 2015).

Les travaux réalisés par VEOLIA sont énumérés p45 et 48, mais non chiffrés !

L'indice de connaissance du patrimoine s'est amélioré par la réalisation fin 2016 du schéma de distribution de l'eau potable, obligatoire depuis 2013.

On apprend, au détour d'un commentaire, que « depuis 2015 les services ne disposant pas de descriptif détaillé se sont vu appliquer un doublement de la redevance. ». Est-ce le cas pour Joué ?

2.7) Les compteurs p 49

Le parc de compteur est tjs très ancien malgré les 1196 compteurs changés en 2016. ATTENTION, le graphique de VEOLIA se lit de droite à gauche ! 1/4 à 1/3 des compteurs ont plus de 15 ans.

2.8) Qualité de l'eau P 54 à 69.

L'étude comparative faite par EJT pour VEOLIA/Joué indiquait que Véolia faisait un faible nombre d'analyse. (étude No7 sur le site <http://www.eau-jouelestours-touraine.fr/nos-études-pour-joué/>).

En 2016, nous observons que le nombre de prélèvements a beaucoup augmenté comme l'indique le tableau de la page 59 : 73 prélèvements en 2015 et 1218 en 2016 !

Les charges de VEOLIA « Analyses » sont passés de 15000€ en 2014, 21000€ en 2015 à 26000€ en 2016.

2.9) Production d'eau P60 à 70

Les capacités de prélèvement indiquées p 60 sont de 21400m3

Le rapport 2015 indiquait p 66 : « La capacité de production correspond à 3 fois la demande journalière moyenne.... ».

Le volume prélevé a augmenté de 12,7 % (p60) alors que le volume vendu augmente de 3,3 % (p63). Le détail de production par usine est p 114.

Selon le SDAGE 2010/2016, les prélèvements en Cénomaniens devaient baisser en moyenne de 20 %, sur la base de l'année 2006. A Joué en 2016 le prélèvement « d'eau souterraine non influencée » (désignation soft de Veolia ! P 60) augmente de 12,85 % entre 2006 et 2016.

Pourquoi ?

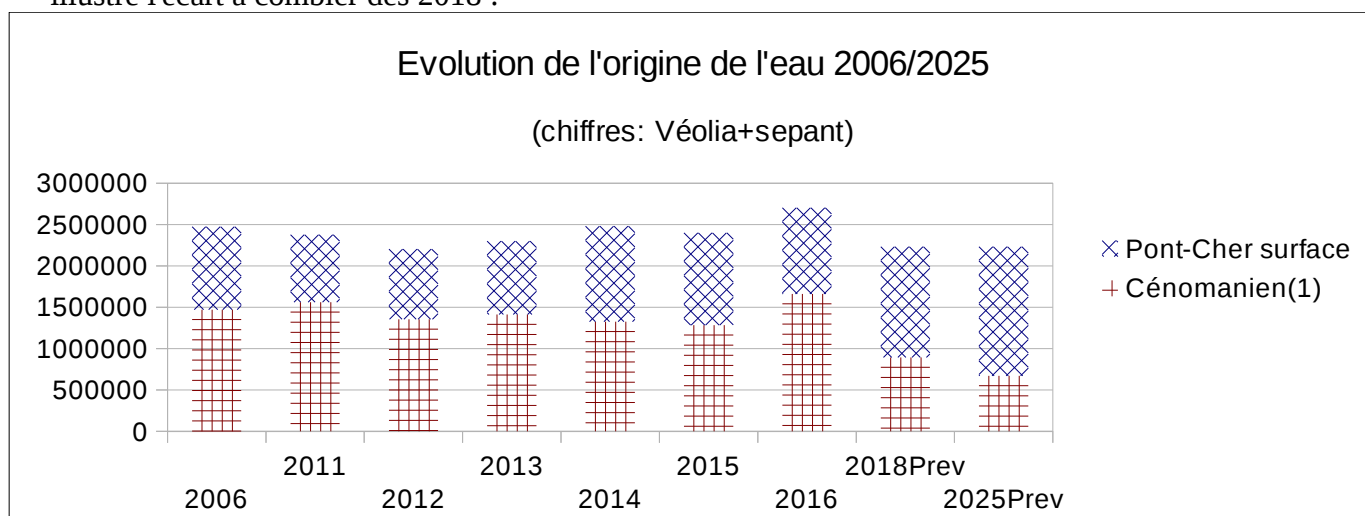
Etude47-Feuille : Volumes2015

Volume prélevé- Joué lès Tours (1)	2006 (2)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2006/2016
Pont Cher surface	1001419	814 757	846 425	885 413	1 152 243	1 113 217	1 041 446	4,00%
Pont Cher Forage 2 (Cénomaniens)	508672	286 885	331 187	339 699	328 722	343 106	507 579	
Pont cher forage 1(Cénomaniens)	0	92 529	125 787	143 989	120 446	101 913	146 266	
Mignonne 2 (Cénomaniens)	630297	503 170	503 806	391 298	326 804	473 385	478 663	
Mignonne 1 (Cénomaniens)	331952	678 240	394 953	538 228	550 740	365 940	527 482	
Total volume prélevé	2 472 340	2 375 581	2 202 158	2 298 627	2 478 955	2 397 561	2 701 436	9,27%
Volume prélevé dans le Cénomaniens	1 470 921	1 560 824	1 355 733	1 413 214	1 326 712	1 284 344	1 659 990	12,85%
% de la production Cénomaniens(1)	59,50%	65,70%	61,56%	61,48%	53,52%	53,57%	61,45%	

(1) Avant 2009, le volume Pont-Cher ne distingue pas la provenance.

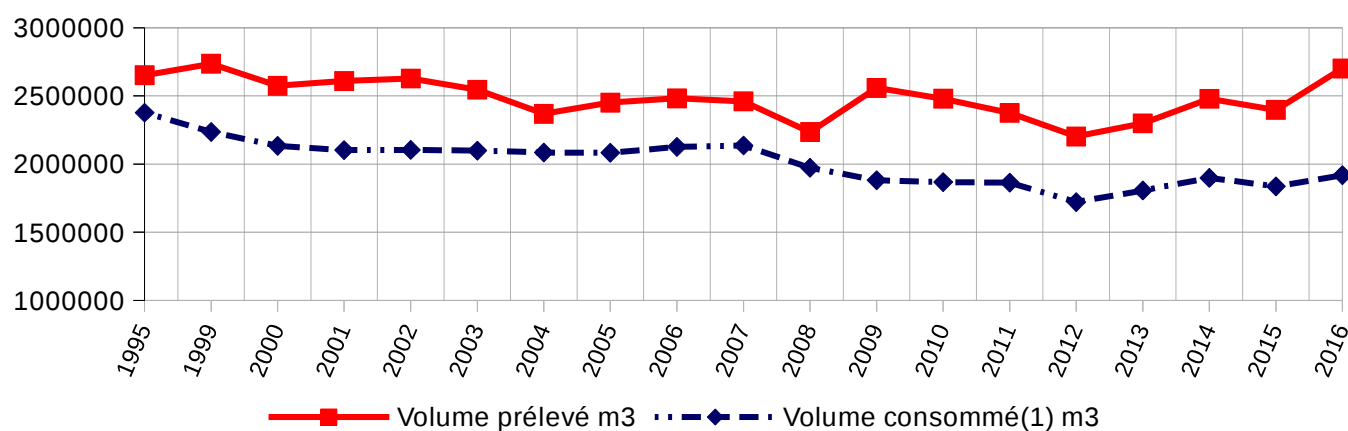
(2) Chiffres fournis par l'étude SEPANT

L'article 17.3 du contrat 2017/2031 prévoit une baisse du Cénomaniens. Le graphique ci après illustre l'écart à combler dès 2018 :



Le graphique ci dessous indique l'évolution des volumes. Nous observons un écart grandissant entre le volume prélevé et le volume vendu, ce qui est contraire à une bonne gestion.

JLT Evolution de la production et de la consommation de 1995 à 2016
(Source Rapports Activité Véolia Joué)



Le rendement du réseau (p66) s'est dégradé alors que la longueur du réseau et le nombre de compteurs sont stables.

Etude47-Feuille : Volumes2016

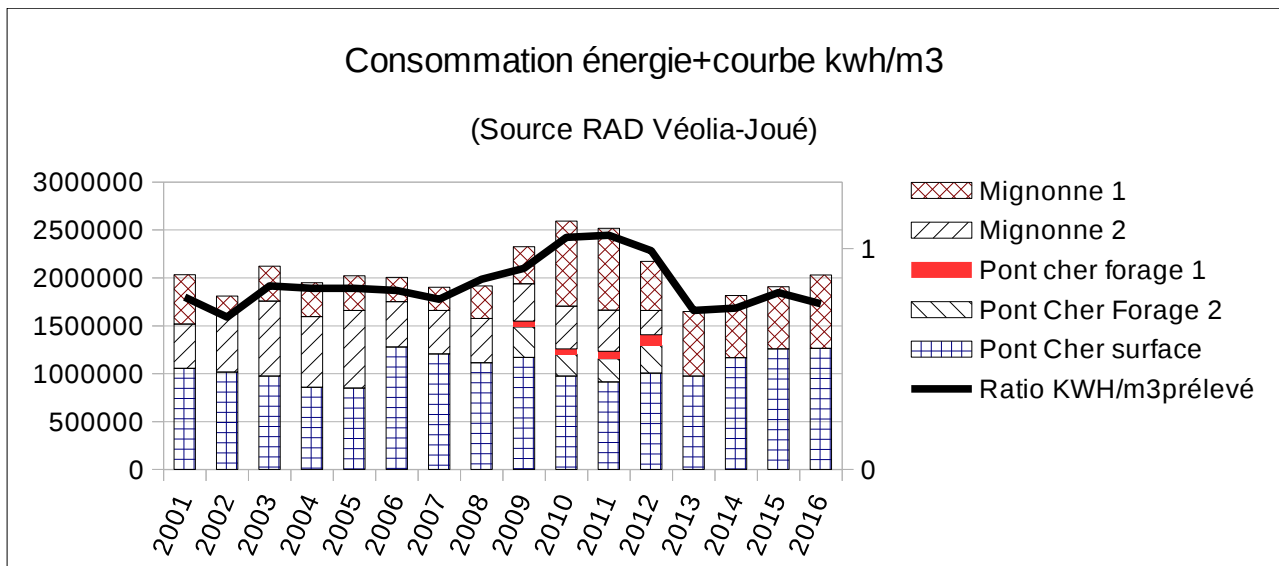
Réseau d'eau de Joué	1995	2000	2005	2010	2013	2016
Longueur réseau (enKM)	268,17	266,7	271,7	272,5	274,1	274,3
Nb Branchements	13105	13761	13907	14196	14340	14434
Nb Compteurs	13875	14166	14585	15615	16050	16488
Rendement du réseau	93,81	82,86	85,69	81,7	83	77,9
Indice linéaire eau non consommée			5,54	5,61	5,14	5,96

2.10) Propositions d'amélioration du patrimoine p 76 et 77

Comme d'habitude, la liste de Véolia énumère ce qu'il faudrait faire, renvoyant au schéma directeur de 2016, réalisé par la SAFEGE à la demande de VEOLIA, toujours sans indication des coût. Dans son contrat 2017/2031, VEOLIA s'est engagé sur un programme de travaux de 500000€/an. Comment savoir s'ils seront atteints puisque VEOLIA ne donne jamais ses chiffres ?

2.11) Page 92: Bilan énergétique

Le bilan énergétique est détaillé par usine page 92 en annexe. Depuis 2013, il n'est pas détaillé par unité de production, mais uniquement par site.

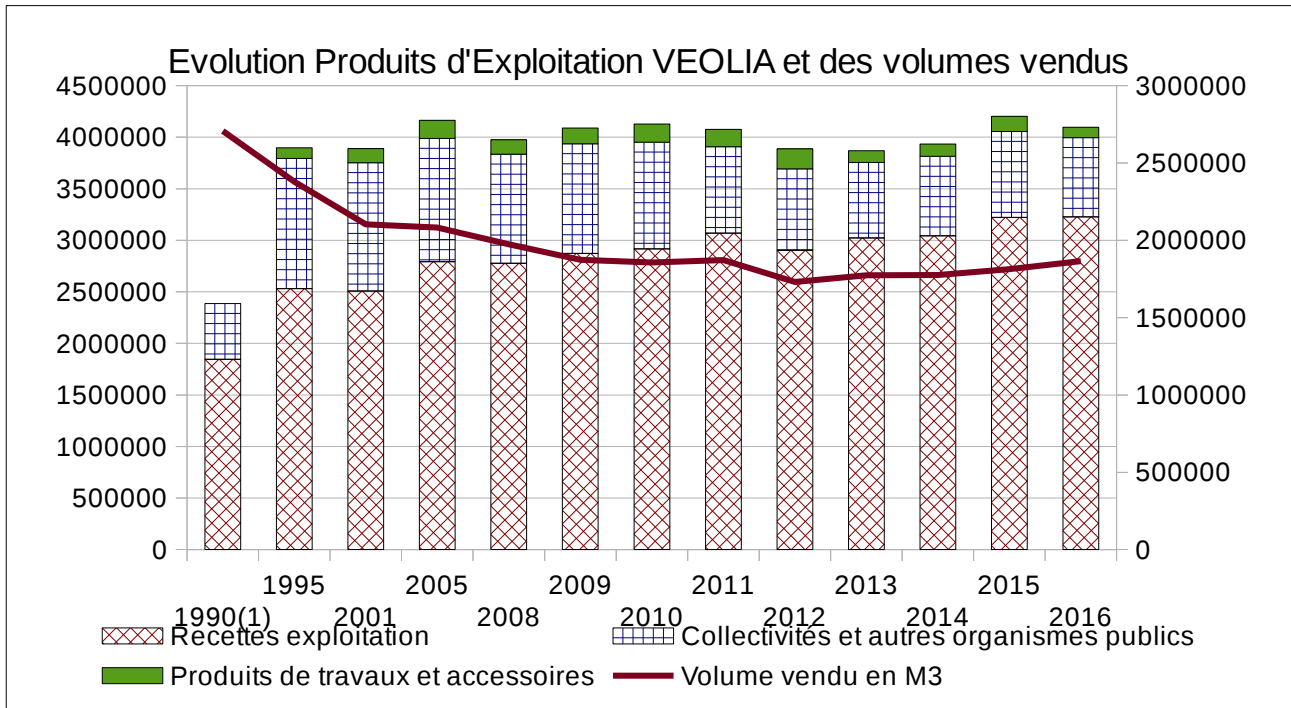


Le coût de l'énergie en 2016 est de 153449€, ce qui représente environ 10 % des charges d'exploitation.

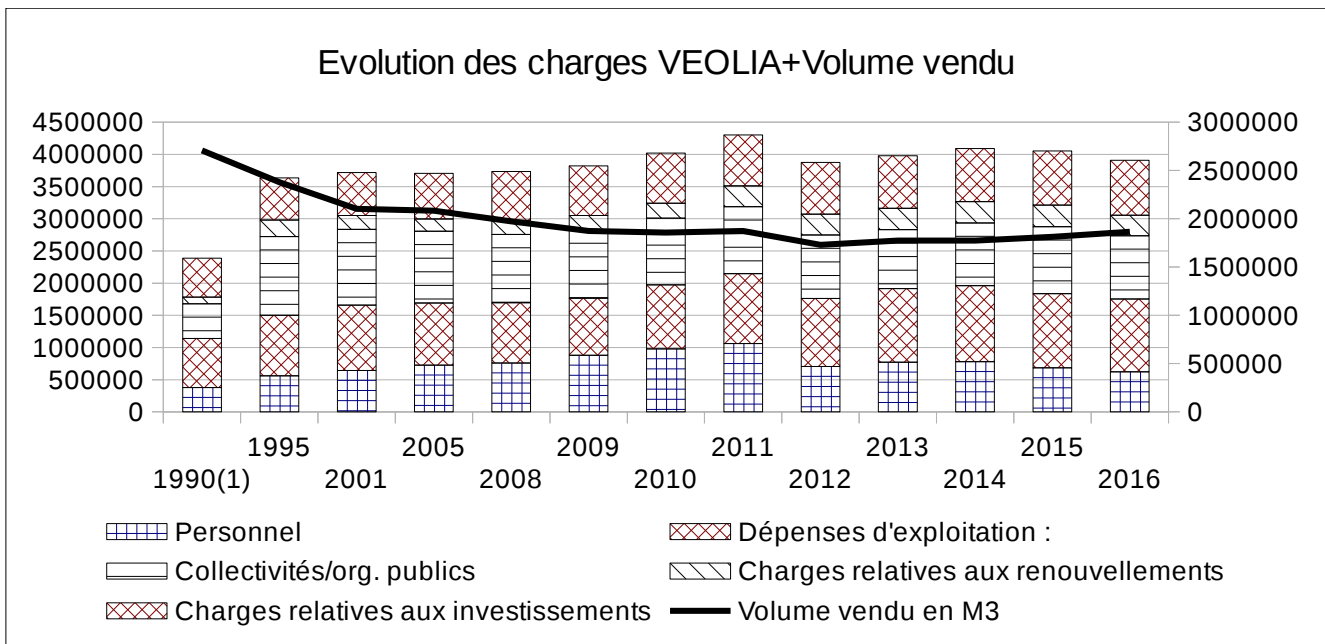
3) - Étude du Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE)

Le compte fourni par Véolia comporte 2 pages (RAD p 80 et 81) et un détail des produits p82.

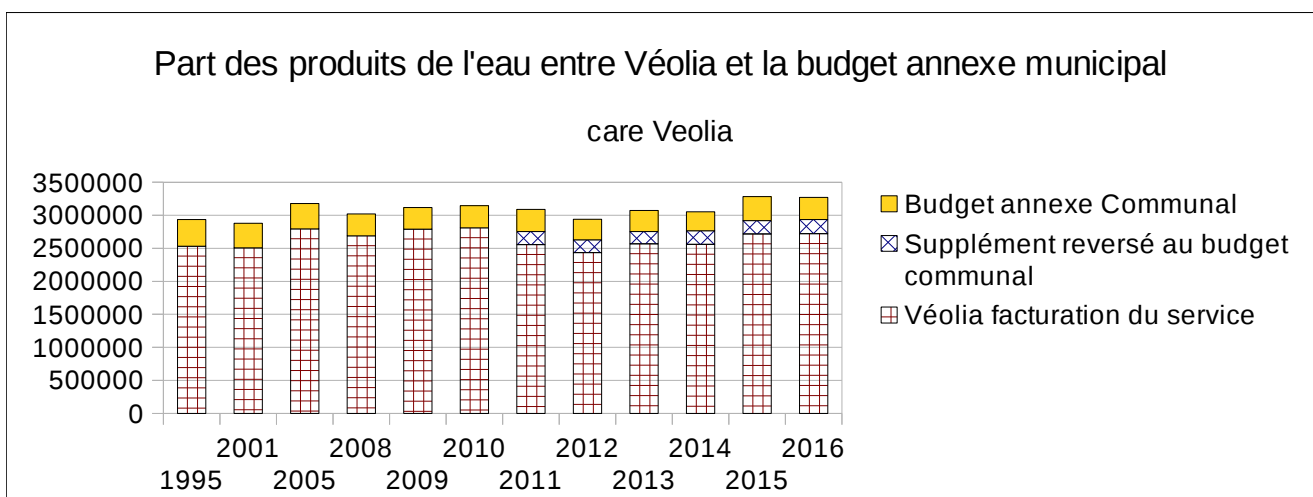
Les graphiques ci après donnent l'évolution sur plusieurs années et nous confirme la rentabilité du contrat Véolia à Joué : baisse des volumes vendus mais accroissement du chiffre d'affaire !



Les charges de Véolia sont ajustées :



Véolia perçoit l'essentiel des recettes de l'eau et la ville une faible part :



4) Conclusion :

Le rapport annuel VEOLIA contient beaucoup de « verbiage » mais l'année 2016 est marquée par une mauvaise gestion :

- augmentation des pertes en réseau et de l'eau utilisé pour les besoins internes des usines :
 - volumes prélevés dans le Cher et le Cénomaniens : +12,7 %;
 - Volumes vendus : +3,3 %
- augmentation du prélèvement dans le Cénomaniens : +12,85 % depuis 2006, année de référence ;
- pas de remplacement de réseaux par Véolia,
- encore 1/3 des compteurs sont à changer car ils ont plus de 15 ans.
- la facture type de 120m3 indique un tarif moyen calculé et non les tarifs par tranche.

Un bon point pour Véolia : le nombre d'analyses qualité est en augmentation.

Les prix de l'eau annoncés sont en baisse pour 2017

Véolia a encore gagné de l'argent sur cette concession en 2016.

Evolution de la législation sur les rapports annuels en DSP présentés la CCSPL

La modification de la législation sur les collectivités locales et sur les délégations de service publics modifient les obligations des parties sur les rapports qu'ils doivent fournir :

- le concessionnaire (ex délégataire) d'un service public produit chaque années un rapport remis à la collectivité . (Le nouvel article L1411-3 du CGCT renvoie à l'article 52 de l'ordonnance du 29/1/2016) ;
 - la collectivité produit chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RAPSP). CGCT L2224-5
 - ces rapport sont portés à la connaissance des élus et des CCSPL lorsqu'elles existent. L1413-1 (communes de plus 10000habitants)
-

Daniel Chany, vp de eau-joué-touraine 9 octobre 2017

Comptes annuels de résultat de VEOLIA pour Joué-lès-Tours : Charges et produits

Feuille: Care/veolia-etude47-2016.ods

RAD Joué. Etude des CARE octobre 2017

Joué CARE (Compte annuel de Résultat de l'Exploitation)	1990(1)	1995	2001	2005	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	par m³2016	par M3 2012	Evol2012/2016
Charges																
Personnel		561251	643504	726284	761046	880384	980148	1062533	706575	770927	780827	684528	621854	0,33	0,41	-20,00%
Dépenses d'exploitation :		436704	429370	434240	376200	388469	424329	433313	454337	408544	427198	481333	522585	0,28	0,26	8,00%
Energie électrique		122487	104207	112561	114460	121862	123199	132308	129905	131692	147492	155436	153449	0,08	0,08	0,00%
Produits traitement		8769	19146	12516	24764	19791	22649	18751	26049	18879	25701	25686	26887			
Analyses		2356	7158	2011	21220	21296	12811	14622	16277	15569	15132	21307	26246			
Sous-traitance		174166	149685	194051	192409	203713	245207	236561	246347	202162	198747	193531	264670			
Impôts-Taxes		128925	149174	113101	23347	21807	20463	31071	35759	40242	40126	85373	51333			
Autres dépenses d'exploitation		384236	333735	351129	341887	305738	365390	417485	333687	447941	393577	360109	317041	0,17	0,19	-11,00%
telecom/Poste/télégestion		53686	58085	57840	31582	37221	50979	47100	13856	24718	36208	71202	81987			
Engins (ou transports)		65882	91910	115492	132058	129931	148672	165150	143954	186237	144382	135771	87706			
Informatique		71028	59833	76232	75730	89719	88086	87124	107802	113787	118222	61197	75054			
Assurances		0	0		15437	14746	2314	-3913	30725	16367	28440	16583	773			
Locaux		98731	78230	104278	73532	85042	104616	106241	59837	61143	47630	81643	78810			
Autres		94910	45677	-2713	13548	-50921	-29277	15783	-22487	45689	18695	-6287	-7289			
Redevances Contractuelles		0					0	197611	193087	185835	203891	204898	215610	0,12	0,11	9,00%
Contribution des services centraux		93144	161158	121113	109475	108076	129807	125479	170921	188119	258880	194113	189540	0,10	0,10	0,00%
Collectivités et autres organismes publics		1217412	1173140	1111589	1058896	1060958	1035172	838186	792000	732059	770241	833498	766734	0,41	0,46	-11,00%
Charges relatives aux renouvellements		259332	218062	192163	221568	225060	233902	323893	326924	329606	329373	335713	319285	0,17	0,19	-11,00%
<i>Pour garantie de continuité du service</i>		259332	218062	192163	221568	225060	233902	153626	156657	159339	159106	165446	149018			
<i>Fonds Contractuels (renouvellements)</i>		0				0	170267	170267	170267	170267	170267	170267	170267			
Charges relatives aux investissements		653238	667679	709473	755826	767163	778671	790771	802632	814672	826892	839295	851885	0,46	0,46	0,00%
Charges financières		0														
Amortissements		0														
Charges relatives aux compteurs du domaine privé		21369	34889	43792	49552	52626	53184	49932	64780	70125	70716	66605	76210			
Pertes sur créances irrécouvrables		6791	57744	16268	57164	29891	20386	60108	30272	28325	29851	51154	25734			
Total des Charges		3633477	3 719 281	3 706 051	3 731 614	3 818 365	4 020 989	4 299 311	3 875 215	3 976 153	4 091 446	4 051 246	3 906 478	2,09	2,24	-7,00%
Feuille: Care/veolia-etude47-2016.ods																
PRODUITS D'EXPLOITATION																
Facturation du service		2532234	2507791	2792401	2688857	2789844	2811321	2753693	2626008	2752483	2763185	2920405	2936477	1,57	1,52	3,00%
Vente d'eau à d'autres collectivités					2365	1499	1267	3543	1431	535	-648	3584	603	0	0	
Autres recettes					84556	82498	103098	114901	79415	82855	77645	92136	74886	0,04	0,05	-20,00%
Ristournes		-1929					0	197611	193087	185835	203891	204898	215610	0,12	0,11	9,00%
Total recettes exploitation		2 530 305	2 507 791	2 792 401	2 775 778	2 873 841	2 915 686	3 069 748	2 899 941	3 021 708	3 044 073	3 221 023	3 227 576	1,73	1,68	3,00%
Feuille: Care/veolia-etude47-2016.ods																
Collectivités et autres organismes publics		1262413	1244369	1195399	1058895	1060960	1035172	838186	792000	732058	770242	833498	766733	0,41	0,46	-11,00%
<i>- Reversé au budget communal annexe</i>		402360	370112	385512	332090	325381	335127	335131	313370	321151	288974	363541	334125	0,18	0,18	0,00%
<i>- Agence de l'eau- Prélèvement</i>		42294	71229	83811	110580	89066	94311	90787	84203	48006	58361	65867	42548	0,02	0,05	-60,00%
<i>- Agence de l'eau Lutte contre pollution</i>		774092	760220	723934	292176	367738	402876	412268	394377	362804	422818	404108	390060	0,21	0,23	-9,00%
<i>- Redevance modernisation réseaux de collecte</i>		43668	42808	2142	324049	278775	202858	0	50	97	89	-18	0			
Produits de travaux exclusifs		28302	59819	61594	76104	88087	107326	104870	182080	89502	49022	89296	63393	0,03	0,11	-73,00%
Produits accessoires		75416	76599	114962	63886	65066	68887	62102	12184	26379	71302	58601	39128	0,02	0,01	100,00%
Total Produits		3896436	3 888 578	4 164 356	3 974 663	4 087 954	4 127 071	4 074 906	3 886 205	3 869 647	3 934 639	4 202 418	4 096 830	2,20	2,25	-2,00%
Pertes ou excédent		262959	169297	458305	243049	269589	106082	-224405	10990	-106506	-156807	151172	190352	0,10	0,01	900,00%
Volume vendu M3		2378476	2 102 305	2 082 819	1 973 047	1 874 199	1 856 033	1 872 502	1 730 093	1 773 088	1 775 312	1 813 050	1 864 832			
						P 14			p33	rad p36	rad p21	rad p 67	rad p 63			

5) Extrait de l'étude de factures d'eau potable réalisée sur les communes de TOUR(S)PLUS en septembre 2017 pour Joué-lès-Tours (Véolia)

Nous disposons de plusieurs factures de particuliers, l'une en paiement semestriel, l'autre en paiement annuel et deux pour des immeubles collectifs.

a) particulier : facture semestrielle.

Facture semestrielle sur relevé d'index du 28/04/17 reçue le 15 mai 2017 pour 35m³ (28m³ figuraient sur la facturation intermédiaire du 24/01/17) :

- Abonnement distributeur 21€ (il s'agit du 2ème semestre 2017)
- Consommation distributeur 35m³ à 0,62€
- Consommation (part de Tours Plus) 35m³ à 0,14€ (même si rien n'est indiqué, il s'agit de la tranche 1 du tarif 2017)
- préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) 0,056€

Un somme de 3€ est ajouté comme « restant dû à ce jour ». Il s'agit sans doute d'un paiement en retard.....du semestre précédent !

La facture comporte une colonne pour le distributeur (VEOLIA) une pour les autres organismes.

Notre usager a consommé 35 m³ et a payé l'eau potable au tarif de 1,42€/m³.

Il peut régler sa facture avec le TIP joint.

Il dispose de 15 jours pour payer.

Observations sur la facturation semestrielle.

La facturation semestrielle applique le tarif en vigueur à la date de facturation et fait payer l'abonnement d'avance.

b) Particulier : facture annuelle.

Facture annuelle dite « de régularisation ! » reçue le 13 avril 2017 pour 66m³ par relevé d'index du 21/03/17 :

- Abonnement distributeur 42€ (il s'agit de l'année 2017)
- Consommation distributeur 30m³ à 0,9376€
- Consommation distributeur tranche 2 soit 36m³ à 0,7493€
- Consommation (part Tours Plus) tranche 1 de 0 à 30m³ à 0,1450€
- Consommation (part Tours Plus) tranche 2 de 36m³ à 0,1450€
- préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) 0,057€

Les prélèvements mensuels de l'année sont indiqués. Il en résulte un avoir de 20,56€ reversé sur le compte bancaire. Un échéancier 2017/2018 est joint.

La facture comporte une colonne pour le distributeur (VEOLIA) une pour les autres organismes.

Cet usager a consommé 66m³ et a payé l'eau potable au tarif moyen de 1,67€/m³ht

Les prélèvements mensuels sont relancés sur 10 mois

Observations sur la facturation annuelle.

La facturation annuelle applique un tarif qui serait, selon nos calculs, une moyenne arithmétique des tarifs de l'année 2016 (au 1^{er} avril) et de l'année 2017 (au 1^{er} janvier). Il serait plus clair pour le

consommateur d'avoir une répartition des volumes appliquée au tarif de l'année.
Le nouveau contrat DSP à Joué au 1^{er} janvier 2017 prévoit des tranches et des tarifs différents.

NB : Nous avons également une facture d'un usager qui mentionnait par erreur une consommation de 3316m³. la tranche 3 pour Véolia était à 1,1904€, la tranche 4 à 1,2654€ et la tranche 5 à 1,0771€ ; la tranche 3 pour la collectivité était à 0,1650€, la tranche 4 à 0,1850€ et la tranche 5 à 0,1850€.

c) Facture semestrielle immeuble collectif de 77 logements

Volume estimé le 14/06/17 de 2300m³, soit une moyenne par logement de 29,9m³ :

- Abonnement distributeur 1617€, soit 21€/logement (il s'agit du tarif 2017 pour 6 mois)
- Consommation distributeur 2300m³ à 0,62€ (nb, il s'agit de la tranche1 de 0 à 100m³/abonné et non de la tranche 3 comme indiqué sur la facture) ;
- Consommation (part Tours-Plus) tranche 3 de 2300m³ à 0,2200€/m³
- préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) 0,056€

Cet usager collectif a consommé 2300m³ et a payé l'eau potable au tarif moyen de 1,56€/m³ht/m³.

NDLR : si la part de TOURS PLUS se basait sur la consommation moyenne par abonné, comme pour la part « Distributeur », il eut fallu appliquer le tarif 1 de 0,14€/m³ et non le tarif 3 de 0,22€/m³ !

d) Facture semestrielle immeuble collectif de 23 logements

Volume relevé le 08/03/2017. 880m³ facturés soit une moyenne par logement de 38,3m³ :

- Abonnement distributeur 483€, soit 21€/logement (il s'agit du tarif 2017 pour 6 mois)
- Consommation distributeur 880m³ à 0,62€ (nb, il s'agit de la tranche1 de 0 à 100m³/abonné et non de la tranche 3 comme indiqué sur la facture) ;
- Consommation (part Tours Plus) tranche 3 pour 880m³ à 0,2200€/m³
- préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) 0,057€

Cet usager collectif a consommé 880m³ et a payé l'eau potable au tarif moyen de 1,56€/m³ht/m³. Si la part de TOURS PLUS se basait sur la consommation moyenne par abonné, comme pour la part VEOLIA, il eut fallu appliquer le tarif 1 de 0,14€ et non le tarif 3 de 0,22€/m³.

Ce collectif paye la redevance 0,057€ alors que l'autre collectif paye 0,056€ !

Observations sur les facturations VEOLIA à Joué:

En positif :

La facturation comporte bien les colonnes qui distinguent la part du distributeur et la part des autres organismes.

La facturation mentionne la redevance « Préservation des ressources » en fin de rubrique Eau Potable. (art 2, dernier alinéa, arrêté du 10 juillet 1996)

En négatif :

Le délais de paiement est de 15 jours.

La période d'abonnement est bien indiquée au recto de la facture, mais pas au verso dans les libellés. Le diamètre du compteur n'est pas mentionné.

Lorsque le tarif a changé, VEOLIA nous indique un tarif unique, sans explication, alors qu'il s'agit d'une moyenne. Par exemple, le tarif appliqué sur la tranche 1 d'un abonné qui paye annuellement est de 0,9376€/m³. Selon nos calculs, c'est la moyenne arithmétique du tarif VEOLIA au 1/04/2016 de 1,2552€/m³ et du tarif VEOLIA au 1^{er} janvier 2017 de 0,62€/m³ : $(1,2552+0,62)/2=0,9376€/m^3$.

VEOLIA pratique de la sorte pour les versements à la collectivité : le tarif de 0,1450€/m³ est la moyenne du tarif municipal 2016 et du tarif Tours-Plus 2017 : $(0,15+0,14)/2=0,1450€/m^3$

Il faudrait que VEOLIA répartisse le volume par périodes et applique à chaque volume le tarif du moment (comme le font la Régie de Tours, ou l'EDF).

Pour les immeubles collectifs, VEOLIA applique le tarif selon la consommation moyenne par logement pour la part lui revenant, et au tarif progressif fort pour la part revenant à Tours-Plus, ce qui ne semble pas cohérent.

Il faudrait également que VEOLIA indique sur la facture le nombre de logements desservis.

Concernant la redevance de prélèvement reversé à l'agence de l'eau, nous savons que le calcul dépend de la provenance de l'eau : à Joué, 5 forages seraient au tarif élevé (0,042) et 1 captage serait au tarif plus faible (0,034). Or, sur les factures étudiées, Véolia facture à 0,56 ou 0,057€/m³.

Pour les relevés de compteurs et les dates de facturation, le contrat 2017/2031 prévoit des périodes, qui, selon nous, ne sont pas appliquées en 2017.

Collectif EAU-TOURAIN : Etude des factures eau 2017 TMVL

Etude45FacturesEauJuillet17

DC-SC 4-9-17

Collectif EAU-TOURAIN : Etude des factures eau 2017	date facture ou relevé	Volume facturé	Montant facture Eau HT (1)	Payé/m ³	Délai paiement (jours)	Diamètre compteur indiqué	Redevance agence de l'Eau (2)
TOURS (ex régie)	28/02/17	22	36,42	1,66	40	oui	0,05 et 0,03
ST CYR (ex SIE 3S)	05/05/17	6	18,63	3,11	25	Non	0,048
JOUE LES TOURS client 1 (Véolia)	15/05/17	35	49,56	1,42	15	Non	de 0,050
JOUE LES TOURS client 2 (Véolia)	13/04/17	66	110,43	1,67			à 0,057
JOUE LES TOURS Collectif1 (Véolia)	14/06/17	2300	3577,80	1,56			
JOUE LES TOURS Collectif2 (Véolia)	03/04/17	880	1272,36	1,45			
SAINT PIERRE DES CORPS (ex régie)	30/06/17	25	31,44	1,26	35	oui	0,052
FONDETTES, LUYNES, ST ETIENNE DE CHIGNY (Véolia)	14/04/17	30	52,25	1,74	18	non	0,053
CHAMBRAY LES TOURS (Véolia)	17/07/17	61	51,03	0,84	14	non	0,058
SAINT AVERTIN (ex régie)	03/05/17	34	69,60	2,05	36	oui	0,043
LA RICHE (Véolia)	23/01/17	131	132,77	1,01	15	non	0,053
BALLAN MIRE (Véolia)	31/05/17	67	87,41	1,30	15	non	0,051
NOTRE DAME D'OE, CHANCEAUX/C (Véolia)	12/07/17	66	112,44	1,70	?	non	0,043
ROHECORBON, PARCAY MESLAY (Véolia)	01/03/17	93	125,26	1,35	15	non	0,078
DRUYE SAVONNIERES, VILLANDRY (Véolia)	20/01/17	55	122,63	2,23	16	non	0,051
LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE (ex régie+SIE3s)	24/04/17	34	68,40	2,01	36	non	0,048
METRAY (Véolia)	17/07/17	43	63,35	1,47	14	non	0,048
SAINT GENOUPH	15/05/17	86	92,57	1,08	14	non	0,000
BERTHENAY							

(1) Abonnement+m3eau+redevance prélèvement Agence de l'eau

(2) Redevance dont le montant est variable.